

ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



Édition 6

CERTIFICAT ACERMI N° 09/119/579

Licence n° 09/119/579

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en polystyrène expansé version B du 01/09/2014 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale: ISOBOX ISOLATION

Company:

Siège social : Zone d'activités 68600 WOLFGANTZEN - France

Head Office:

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale

DalBox 30

et fabriqué par les usines de : Vernou en Sologne - France (41)

Production plant:

avec les caractéristiques certifiées figurant en page 2 du présent certificat. Certified characteristics are given in page 2.

et pour les usages figurant en page 3 du présent certificat. *Uses are given in page 3.*

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en polystyrène expansé et la norme EN 13163:2012+A2 : 2016.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the products and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations Factory-made expanded polystyrene products and the standard EN 13163:2012+A2:2016.

Ce certificat a été délivré le 01 janvier 2021 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2023.

This certificate was issued on january 01st 2021 and is valid until december 31th 2023, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président T. GRENON Pour le Secrétaire É. CRÉPON

P. PRUDHON

F. LYON

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site <u>www.acermi.com</u> Renouvellement du certificat n° 09/119/579 Édition 5, délivré le 17 avril 2018 Renewal of certificate n° 09/119/579 Edition 5, issued on april 17th 2018



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



CERTIFICAT ACERMI N° 09/119/579

Licence n° 09/119/579

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Certified properties

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE CERTIFIÉE : $\lambda_D = 0.031 \text{ W/(m.K)}$

Certified thermal conductivity:

	Résistance thermique - Thermal resistance										
Épaisseur (mm)	24	31	39	44	53	62	65	70	74	77	80
R (m ² .K/W)	0,75	1,00	1,25	1,40	1,70	2,00	2,10	2,25	2,40	2,50	2,60
Épaisseur (mm)	93	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R (m ² .K/W)	3,00	3,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-

AUTRES CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T(2)		
Transmission de vapeur d'eau	MU(30-70)		

Profil d'usage ISOLE

Niveaux d'aptitude à l'emploi	Compression	Stabilité dimensionnelle	Comportement à l'eau	Cohésion	Perméance à la vapeur d'eau	
Épaisseurs (mm)	I	S	0	L	E	
de 24 à 100	5	1	2	2	3	

Spécifications pour applications SOL :

Épaisseurs (mm)	Classement		
de 24 à 81	SC1 a2 Ch		
de 93 à 100	SC1 a3 Ch		



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



CERTIFICAT ACERMI N° 09/119/579 Licence n° 09/119/579 **USAGES VISÉS**

Intended uses

Le produit objet de ce certificat peut être utilisé pour les usages visés dans le tableau ci-dessous. La mise en œuvre de ce produit est précisée dans les documents de référence tels que les DTU, les règles ou recommandations professionnelles, les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application. Il appartient au maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise de vérifier que l'usage de ce certificat correspond à la version des règles de l'art applicables.

USAGE VISÉ		RÉFÉRENCES	OBSERVATIONS		
(selon le Cahier Technique G)		COMMERCIALES	ÉVENTUELLES		
Sols et Planchers	Isolation sous chape ou dalle flottante ou carrelage scellé	DalBox 30			